

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES À Morangis

ÉDITO

Réduire l'impact de nos activités sur notre environnement est devenu un impératif vital collectif et interroge nos propres modes de vie individuels. Au cœur de cet enjeu, la baisse de la production de nos déchets quotidiens et leur gestion plus vertueuse, nécessite que nous mettions en place des solutions nouvelles à disposition de tous les habitants de nos villes.

Nos déchets alimentaires représentent une part très importante de nos poubelles mais ils sont une ressource utile et peuvent permettre de produire une énergie d'avenir. Ils peuvent alimenter nos véhicules ou nos réseaux de chauffage ou encore enrichir nos terres, jardins et cultures.

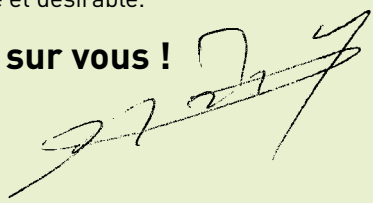
Le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre et le Siredom ont choisi une solution originale et inédite qui permettra de mutualiser la collecte des ordures ménagères avec celle des déchets alimentaires. Pratique et simple, ce nouveau geste de tri n'engendrera pas de nuisances supplémentaires ni de modification du calendrier de collecte.

Les déchets alimentaires seront à déposer dans les sacs orange. Une fois remplis, ils devront être mis dans le bac des ordures ménagères, puis collectés et acheminés jusqu'au syndicat de traitement. Sur place, le tri optique permettra de dissocier les sacs orange des sacs classiques, afin de valoriser leur contenu.

La ville de Morangis et le territoire agissent donc conjointement et de manière déterminée pour contribuer à faire avancer chacun de nous et votre ville vers un futur plus écologique et désirable.

Nous comptons sur vous !

Michel Leprêtre
Président de l'EPT
Grand-Orly Seine Bièvre



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN 3 ÉTAPES : **on m'informe, je trie, je jette, on valorise**

1 Les éco-animateurs à votre rencontre

Le Grand-Orly Seine Bièvre a missionné des éco-animateurs qui viendront au pas de votre porte, du 2 avril au 15 juillet 2025 pour vous informer des bons gestes à adopter concernant la collecte des déchets alimentaires. Ils vous fourniront un kit de pré-collecte complet (un bio seau, des sacs orange pour les déchets alimentaires, un mémo tri, un sticker à coller sur le couvercle de votre bac des ordures ménagères).
.../...

Les sacs sont fournis pour 1 an, à hauteur de 2 sacs/semaine. Aucun autre sac ne pourra être utilisé en lieu et place du sac orange pour la collecte des déchets alimentaires.

En cas d'absence, les éco-animateurs repasseront 2 fois à votre logement. S'ils ne peuvent pas vous remettre le kit en mains propres, il vous sera précisé où, quand et comment le récupérer. (avis de passage)

Collecte commune (ordures ménagères et déchets alimentaires)

- > pas d'impact sur les collectes actuelles
- > pas de camions supplémentaires sur les routes
- > pas d'encombrement supplémentaire chez les usagers, sur les trottoirs ou dans les locaux poubelle,
- > pas d'émissions de gaz à effet de serre supplémentaires

2 Quels sont les déchets alimentaires ?

- **Déchets de préparation de repas** : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres, sachets de thé...
- **Restes de repas** : viandes, poissons, pain, fruits et légumes abîmés, fruits de mer...

Tous ces déchets seront à mettre dans le sac orange.



3 Comment jeter ses déchets alimentaires ?



Déposer les déchets alimentaires dans le sac orange fourni.

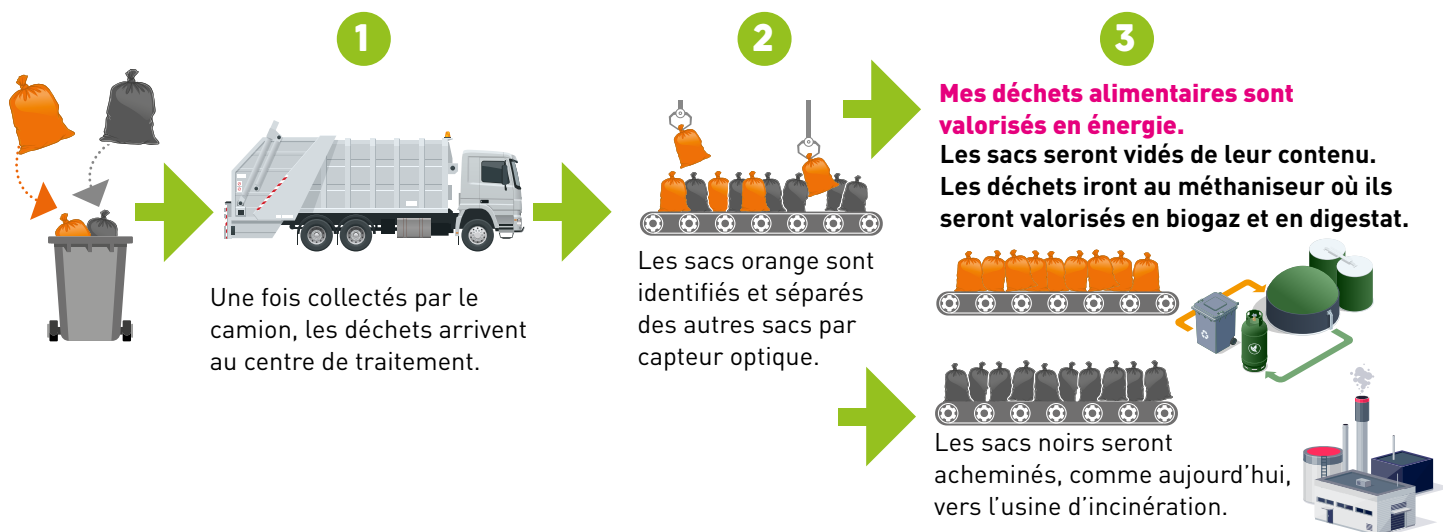


Une fois rempli, fermer le sac orange avec un double nœud en veillant à bien vider l'air du sac pour éviter qu'il n'éclate dans le camion.



Jeter le sac orange dans la poubelle d'ordures ménagères.

4 Que deviennent mes déchets une fois collectés ?



**Si vous compostez déjà, ne perdez pas vos bonnes habitudes !
La collecte en sacs orange est complémentaire au compostage.**

Ainsi, que vous habitiez en pavillon ou en appartement, vous pouvez :

- > **faire du compostage individuel en pavillon,**
- > **faire du compostage partagé ou résidentiel** (accompagnement sur demande au service déchets)
- > **faire du lombricompostage en appartement** : près de 100kg/an/personne de déchets alimentaires peuvent être transformés en engrais naturel à l'aide de vers de compost ou lombrics.

Nous vous rappelons que le Grand-Orly Seine Bièvre fournit gratuitement des composteurs (en bois ou en plastique) ou des lombricomposteurs pour les plus petits espaces.

Vous pouvez contacter le service Déchets du Grand-Orly Seine Bièvre au 01 78 18 22 24 ou sur dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr